



Informations municipales

Août 2023

Bientôt
à RIEUX...

- ✧ **30 août** : de 14h à 16h15 - **Bus pour l'emploi** - Parking de la Mairie
(aide départementale pour trouver sa voie)
- ✧ **2 septembre** : de 14h à 17h - **Rentrée des Associations** - Cour de l'école
Venez découvrir nos associations
- ✧ **8 septembre** : 20h30 - retransmission du **1er Match du XV de France** -
Salle Henry Notaire - inscriptions jusqu'au 05/09
au **06.60.20.94.03** (Pourra être reconduit pour la phase finale)
- ✧ **Date à définir** : (1 samedi après-midi) - Tournoi de double réduit
par le Tennis club - renseignement au **06.01.90.95.94**
- ✧ **17 septembre** : de 7h à 18h - **31ème brocante communale**
Inscriptions du 31/08 au 13/09/23
Buvette - Restauration tenues par le Comité des Fêtes
- ✧ **7 et 8 octobre** : manifestation de **Kung Fu** dans le cadre de "**Octobre Rose**"
Salle des fêtes (par le Hu Chin Chan)
- ✧ **14 et 15 octobre** : 14h30 à 18h - **Expo-vente de Rieux Amitiés** - salle des fêtes
Buvette, gâteaux, loto
- ✧ **15 octobre** : de 9h à 18h - **Exposition de voitures anciennes** - cour de l'école
Concours, animation, tombola
Restauration et buvette sur place (sauf dessert)
- ✧ **25 octobre** : de 14h à 16h15 - **Bus pour l'emploi** - Parking de la Mairie
(aide départementale pour trouver sa voie)
- ✧ **06 novembre** : de 10h à 11h - permanence en Mairie du Député **Maxime MINOT**
- ✧ **16 novembre** : de 19h30 à 23h - **Beaujolais nouveau** - salle des fêtes
Organisé par le Comité des Fêtes
- ✧ **2 et 3 décembre** : combats de **Kung Fu** en continu pour le Téléthon
Salle des Fêtes
- ✧ **17 décembre** : après-midi **Jeux** - organisé par le Comité des Fêtes
Salle des fêtes

EDITO du MAIRE

FINANCES COMMUNALES

- Page 3

TRAVAUX, PROJETS

- Page 4

ENVIRONNEMENT

- Page 5

ECOLE, BIBLIOTHEQUE

- Page 6

URBANISME, QUALITE DE VIE

- Pages 7 - 8

INFORMATION

- Page 8

ANIMATION, ASSOCIATIONS

- Pages 9 - 10 - 11



Chers Rioliennes et Rioliens,

Déjà la rentrée se profile ! La belle saison est en grande partie écoulée, « les oliviers baissent les bras, les raisins rougissent du nez, et le sable est devenu froid, au blanc soleil » comme chantait Bécaud.

Au lieu des sacs de plage ou de randonnée, ce sont désormais les cartables qu'il faut remplir, reprendre le chemin du poste de travail pour une grande partie d'entre nous, même si pour d'autres septembre est le mois du repos.

Les associations, quant à elles, redémarrent et viendront s'exposer à vous dès le 2 septembre ; nous remercions d'ailleurs chaleureusement **Villers-Saint-Paul pour la mise à disposition d'une salle associative pour le Tir à l'Arc**, privé de gymnase cet hiver subséquentement aux travaux de celui de Brenouille.

Plus tard dans le mois, une nouvelle brocante accueillera les chalands. Au centre-bourg, nous pourrons bientôt souhaiter la **bienvenue à un nouvel artisan boucher-charcutier**, et remercier **Cyril Destro** pour ses 18 ans de présence parmi nous !

Le déclin du soleil nous a déjà conduit à **rétablir l'éclairage nocturne** depuis quelques jours, lui qui avait été interrompu depuis le 27 mai eu égard à la durée allongée des journées. Comme l'énergie, l'eau n'a pas cessé d'être de ces denrées précieuses aux deux sens du terme, et nous pouvons **espérer que l'arrivée de l'automne permettra de mettre fin à la sécheresse**, qui s'applique aux nappes phréatiques et non aux précipitations qui n'auront pas été si rares cet été, mais que les végétaux captent précocement.

Si septembre nous conduit à nous tourner vers une nouvelle saison, vous trouverez dans ces pages un état des lieux de ce qui a été réalisé ou de ce qui est en cours dans la Commune.

Comptez sur la mobilisation de vos élus pour cette troisième partie d'année,

Bien sincèrement,

Marc Mouilleseaux, Maire



*Les mois ont passé depuis le vote du budget communal, avec de bonnes et de moins bonnes nouvelles pour notre bourse commune, dont les cordons sont fermement tenus et surveillés par la **Maire-Adjointe Valérie Leboyer**.*

Etat des finances communales

Par un courrier parvenu à nous le 5 avril dernier, les ministres des comptes publics et des collectivités territoriales nous informaient triomphalement que, pour la première fois depuis 13 ans, les sommes budgétées par l'État (DGF) aux communes était en **augmentation, de 2,8 %**.

Un bien modeste coup de pouce, si l'on reprend le chiffre avoué, général, de **l'inflation : 7,1 %**, voire le chiffre des hausses encore plus importantes des **matériaux ou de l'énergie**, que les entreprises prestataires refacturent d'autant, notamment pour tout ce qui concerne ce que l'État demande aux communes d'assurer, comme par exemple l'entretien de l'école et une partie de l'encadrement, l'entretien de l'église, les compétences pour lesquelles le secrétariat est indispensable...

N'oublions pas que le **point d'indice des fonctionnaires a augmenté de 1,5 % au 1^{er} juillet**, ce qui est une bonne nouvelle pour les fonctionnaires, mais qui implique de trouver encore d'autres ressources.

Et ce, alors que nous avons été informés que **notre DGF sera finalement amputée de 1207 €** cette année, en compensation d'un "trop perçu" de l'Etat pour 2020, eu égard à une mauvaise estimation de notre dû sur une moyenne lissée de 3 ans.

En toute transparence, nous vous indiquons donc l'état de nos finances au 31 juillet 2023 (58,3 % de l'année était alors écoulés).

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Charges générales	: 149 569 € (41,1 % des prévisions)
Charges de personnel	: 254 149 € (55,0 % des prévisions)
Financement des investissements et autres dotations	: 6 896 € (3,4% des prévisions)
Autres charges courantes (Pompiers, cantine, bus...)	: 100 977 € (56,4 % des prévisions)
Charges financières	: 4 689 € (46,9 % des prévisions)
Total dépenses	516 279 € (42,4 % des prévisions)

FONCTIONNEMENT RECETTES

Excédents passés reportés	: non comptabilisé
Services, ventes	: 48 012 € (76,1 % des prévisions)
Impôts et taxes	: 123 559 € (70,6% des prévisions)
Fiscalité locale	: 216 743 € (45,3 % des prévisions)
Dotations reçues	: 87 592 € (66,8% des prévisions)
Autres produits de gestion courante et divers	: 41 962 € (82,6% des prévisions)
Total recettes	517 868 € (42,5% des prévisions)

Résultat actuel : 1 589 €

Subventions reçues

Atténuons cependant nos plaintes : nous avons pu trouver de nombreux partenaires à nos côtés pour continuer à faire avancer la commune, ou en tout cas éviter qu'elle ne recule.

Ainsi, voici par dossier la part d'aides reçues :

- ✓ Renouvellement des toitures de l'école : 75 % (Département, Etat)
- ✓ Isolation par les plafonds de l'école Jean-Carette : 66 % (Département, Etat)
- ✓ Réparation urgente d'un pan de toiture de l'église : 57 % (Département, DRAC donc Etat)
- ✓ Réalisation (prochaine) d'une esplanade pour pétanque : 50 % (CCPOH)



Encore merci à nos partenaires et à tous ceux qui ont contribué à rendre nos dossiers convaincants, alors que la demande de financements publics est devenue très concurrentielle.



Achevés, en cours ou reprogrammés, notre commune fait exécuter un certain nombre de travaux, sur son budget ou en déléguant ce qui peut l'être, avec un maître-mot : l'efficacité.

Des projets conduits et suivis par le **maire-adjoint aux Travaux, Jean Madec.**



Toitures de l'école

← Avant



Après →



↑ Avant

Après →



Stationnement rue des Bruyères



← Avant

Après ↓



Pan de toiture de l'Eglise



Lotissement
Crêtes Boisées

← Avant

Après →



Où en est le projet de géothermie ?

En l'état actuel du dossier, l'entrée en vigueur d'un chauffage 100 % géothermique pour l'ensemble des bâtiments communaux ne peut pas avoir lieu cet hiver. Cela aurait pourtant été d'un très bon effet, au vu des inconnues qui pèsent encore sur les quantités disponibles et les prix.

Hélas, il est apparu que pour optimiser notre dossier de subvention, ce qui signifie optimiser les effets positifs de ces travaux, il fallait également renforcer l'isolation des bâtiments en question, ce qui rentrera dans l'enveloppe globale subventionnée. Un diagnostic a donc été lancé pour compléter les mesures déjà entamées, mais il demande du temps et il nous faudra donc procéder par tranches en commençant par l'école.

En revanche, les bienfaits environnementaux ne sont certainement pas remis en cause, il nous incombe donc d'être patients.





Le retour de l'Avenue

Disparu depuis près de 3 ans, voici bientôt rétabli **le chemin de l'Avenue**, longeant la RD200 entre le château et le quartier du Brûle. C'est là l'oeuvre du Département.

Ce chemin offrira une promenade en bordure de la zone humide réhabilitée, où grenouillent nombre de batraciens, parmi lesquels les rares tritons. Il permettra aussi aux habitants du Brûle de se reconnecter au village, alors que Villers-Saint-Paul était et restera en partie leur seule issue.

Des sonométries restent à faire pour évaluer la pertinence d'implanter un mur anti-bruit afin de protéger ce quartier, très proche de la départementale élargie. Cette route devrait bientôt entrer en fonction (avant le mois de novembre, sûrement).



Gardons-nous ensemble de la sécheresse

Depuis le début de l'année, ou presque, nous économisons l'eau car la sécheresse s'avance. Pour comprendre, il faut savoir qu'on la détermine non en fonction de la pluie, mais du remplissage des nappes phréatiques, ces grandes réserves d'eau souterraines.

Ces nappes se rechargent par l'infiltration des eaux de pluie qui s'introduisent dans les zones de recharges situées au sommet des nappes, **raison pour laquelle nous avons imposé, dans le PLU, qu'au moins 35 % des parcelles ne soient pas recouvertes de béton, bitume ou autres carrelages.**

Par ailleurs, lorsqu'elles sont interceptées par les végétaux, les eaux de pluie sont en partie transférées vers l'atmosphère par évapotranspiration.

Suivant la configuration topographique, la nature du sol et l'intensité des précipitations, l'eau de pluie peut soit :

- ✓ S'évaporer directement du sol.
- ✓ S'écouler le long du sol jusqu'au cours d'eau le plus proche, on parle alors de ruissellement de surface (ou ruissellement superficiel).
- ✓ S'infiltrer dans le sol (et notamment dans les aquifères, qui sont de roches poreuses ou fissurées qui contiennent des nappes souterraines et qui sont suffisamment poreuses pour laisser l'eau circuler librement).

Les nappes souterraines se rechargent principalement en hiver, lorsque les précipitations sont importantes, les températures plus faibles (moins d'évaporation) et la végétation peu active (moins d'évapotranspiration).

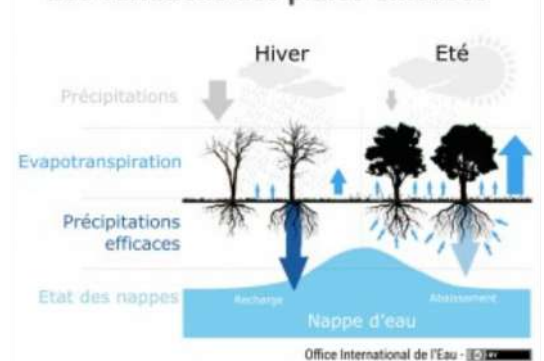
En moyenne, les précipitations annuelles en France permettent d'alimenter les nappes phréatiques à hauteur de 20 à 23 %. Mais cet hiver, il a trop peu plu, et les pluies du printemps ont été en grande partie absorbées par la végétation, donc évapotranspirées voire évaporées directement à cause de la chaleur.

La Commune a donc fait le choix de ne pas planter de fleurs, cette année, et nous mettrons à l'avenir plus sûrement des plantes vivaces et peu gourmandes en eau, pour décorer et parfumer nos rues.

À l'avenir, prenons l'habitude aussi d'arroser en dehors des heures de fort ensoleillement, pour éviter l'évaporation, et il faut souloir **pailler les plants**, pour éviter là encore l'évaporation (*souloir signifie « avoir l'habitude de » - c'est un verbe bien pratique, mais il a quasi disparu*).

Une autre priorité pour les jardinier amateurs : **le récupérateur d'eau de pluie ! Soyez attentifs, la CCPOH met en place un dispositif limité d'aide à l'achat.**

Les variations des pluies efficaces





Isabelle BERTRAND
Maire-Adjointe

*Une nouvelle année scolaire s'annonce, il faut tout préparer, s'assurer que les enfants ont le matériel nécessaire à leur réussite... En lien avec les enseignantes, c'est la tâche d'**Isabelle Bertrand, maire-adjointe**.*

186 enfants à l'école !

Ils étaient 156 en 2016, 183 en 2012, 142 en 2004, 185 en 2000... Les enfants de l'école devraient être, pour la rentrée, au nombre de 186 ! Ce sera le deuxième chiffre le plus haut atteint, derrière les 202 écoliers que la commune comptait en 1993, lorsque le lotissement des Coteaux accueillait ses premières familles.

Un dernier trimestre en voyage

Les écoliers sont partis découvrir **du mardi 11 avril au vendredi 14 avril dernier** la baie de Somme avec leurs maîtresses.



Ce n'est pas le seul voyage effectué : le vendredi 23 juin, ils ont emmené un important public dans de nombreux pays partout sur notre planète, et ont salué un départ, celui de **Charlène RENOUX**, qui quitte l'école. Merci et bonne continuation à elle !



La bibliothèque est aussi ludothèque !



Souvenez-vous : l'étage de la bibliothèque permet désormais d'accueillir des petits groupes de tous les âges, qui souhaiteraient pratiquer **des jeux de société**.

Bien sûr, puisque c'est durant les heures d'ouverture de la bibliothèque, cette ludothèque ne doit pas être bruyante... Mais, avec de la bonne volonté, bien des choses sont possibles !



*Rieux s'est développé sous l'étoile de l'intérêt général et dans le respect des valeurs humaines ; c'est un état physique et un état d'esprit, que fait vivre en l'incarnant notre **maire-honoraire et maire-adjointe, Denise Schrobiltgen**.*

Hommage à Jeanne Brachet

Jeanne Brachet s'est éteinte le 15 juin dernier, à l'âge de 97 ans.

Personnalité bien connue de notre commune, elle s'y était installée il y a 75 ans avec son époux, **Max Brachet**, un ingénieur chimiste réputé. Ensemble, ils ont élevé leurs 4 enfants, dont des triplés.

Personnalité d'une grande bienveillance au caractère bien trempé, elle soutien le Club familial et s'investit grandement au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de 1971 à 2020, à l'invitation de **Madame Schrobiltgen**, alors Maire. Elle fut également un membre actif de Rieux-Amitié.



Repas des Aînés - 12 mai 1996
Noces d'Or de Mr et Mme Brachet

Participant ainsi à la vie de la commune, elle prenait la suite de son époux, élu conseiller municipal en 1955, adjoint de 1959 à 1963, et qui devint maire entre 1963 et 1964, dans son refus de voir Rieux devenir une cité-dortoir en accueillant des immeubles contenant 153 logements à Champtraine près de la gare SNCF. C'est ce combat qui conduisit également **Madame Schrobiltgen** à se faire élire au conseil municipal, en 1964.

Jeanne Brachet a donc rejoint son cher Max, et mérite d'habiter encore longtemps nos pensées.

Profitons de nos anciens avec l'affection et la reconnaissance dus à leur engagement pour leur famille ou la société, l'âge aboutissant hélas à une triste solitude.

Réorganisation des services d'urbanisme

De 2015 à aujourd'hui, les permis de construire étaient instruits à Pont-Sainte-Maxence, en vertu d'une convention, puisque l'État avait supprimé son service mis gratuitement à disposition des communes.

Rieux a donc payé en 2023 : 4 147,51€ pour le traitement de nos permis.

La ville de Pont-Sainte-Maxence ne désirant plus mettre ses agents à disposition des communes partenaires, la CCPOH doit donc créer un service dédié à l'urbanisme. Le rythme du traitement des dossiers pourrait bien s'en trouver amélioré, mais en revanche les investissements et possibles recrutements qui en résulteront pourraient bien générer des coûts aussi alourdis qu'imprévus, dans un contexte budgétaire tendu.

Pas dit que cela fasse les affaires de la CCPOH, alors qu'elle doit bientôt perdre la subvention du SMTCO, considérée comme acquise lors du transfert du service de bus de Pont-Sainte-Maxence à la CCPOH, les fonds venant à manquer.





Rassemblement contre les violences

Le printemps est la saison au cours de laquelle nous nous réunissons le plus : cérémonie honorant les déportés le dernier dimanche d'avril, cérémonie commémorant la victoire de 1945 le 8 mai, cérémonie rappelant l'appel du 18 juin 1940 et le poids de la résolution à ne pas céder au pire et à la résignation.



Le **lundi 3 juillet**, un grand nombre d'habitants s'est réuni place de la mairie pour dire non aux violences destructrices perpétrées soi-disant au nom de la justice, à l'appel de l'Association des Maires de France, après des nuits de pillages et l'attaque du domicile du maire de L'Haÿ-les-Roses.

Oui, il faut la justice, la vraie justice, rendue sans haine ni violence, dans le strict examen des faits.

Ce fut également l'occasion de remercier les forces de gendarmeries, très présentes lors de cette période au cours de laquelle, heureusement, il n'y eut pas d'incident à signaler à Rieux.



Joyeux Anniversaire Madame AUBERT.....

Au nom de tous, nous avons présenté à notre doyenne, **Madame Madeleine Aubert**, nos meilleurs vœux pour ses 101 ans, le 7 août dernier.

Son conseil : éviter l'alcool et le tabac !

Merci à ceux de ses voisins qui l'entourent de leur affection et de leur aide.

Informations

CAMPAGNE DE DERATISATION

Nous vous informons qu'une voiture munie d'un haut-parleur passera dans les rues de Rieux pour distribuer des sachets de produits pour la lutte contre les RATS et les SOURIS le

Jeudi 21 septembre 2023





Grégory CHARLET
4ème Adjoint

*Notre village n'est pas comme n'importe quel autre, il a une âme et un cœur. On la ressent dans le soin que nous avons les uns des autres, on le sent battre dans les bénévoles qui multiplient leurs efforts pour faire vivre une association, apporter un temps de bonne humeur grâce à une animation, dans les commerçants et artisans qui donnent le meilleur d'eux-mêmes à leurs clients et à leur goût du travail bien fait. Ce qu'incarne et accompagne **Grégory Charlet, maire-adjoint**.*

La belle saison de nos associations



Saluons et félicitons la **Compagnie de Tir à l'arc** qui a envoyé un de ses membres jusqu'en phase finale de la coupe de France, tout en demeurant invincible dans des compétitions telle que la Ronde du Beauvaisis.

Même punition pour le **Hu Chin Chan** (club de kung-fu) qui a rapporté 5 médailles lors du championnat de France de sanda, les 22 et 23 avril : trois en bronze et deux en argent, adultes et enfants confondus !

Bravo également au club de **volleyball RBV** pour ses performances dans les différents championnats de l'Oise.

Et bravo à toutes les associations pour les valeurs qu'elles cultivent et promeuvent, même sans compétition !

Rentrée des Associations

Samedi 2 septembre de 14 à 17 h
Cour de l'école

De nouvelles associations y seront présentes, ainsi qu'une un peu plus ancienne qui souhaite se développer :

YOGA INFINI

A VOS TAPIS!

Claudine et Sonia sont deux passionnées de yoga.

Avec des approches différentes mais complémentaires, elles sauront vous transmettre toutes leurs connaissances pour vous accompagner progressivement vers le bien-être.

Sonia

- Hatha yoga : le mercredi de 18h à 19h30
- Ashtanga : le samedi de 11h à 12h30

Claudine

- Hatha yoga : le mardi de 09h30 à 11h00
- Yoga nidra : le mercredi de 11h00 à 12h00



➤ En 2024, création d'un club de football intercommunal, Rieux et Brenouille :

"Entente Rieux Brenouille"

D'ici là, le club proposera des stages pendant les vacances scolaires.

Contact :

ententerieuxbrenouille@outlook.com

page Facebook : Entente Rieux Brenouille



Association de Retraités bénévoles qui accompagne les populations en difficulté.

Contact :

Mr Alain Courteaudon : 07 82 35 23 93

mail : agirabcd.oise@gmail.com



Bravo au Comité des Fêtes

Toujours aussi dynamique sous la présidence d'**Aurélien Bauduin**, le Comité des fêtes a assuré une très belle fête communale le **samedi 24 juin** dernier.

Après que les choristes de **Fabrice Lolivier** aient donné de la voix, sous les applaudissements, les élèves de **Romain Morant** ont montré leur savoir-faire.

Ensuite, le **magicien Georges** et la chanteuse **Blondie** ont animé le repas, avant que **DJ Mana** ne fasse danser un grand nombre des visiteurs, avant le feu d'artifice toujours aussi attendu, et qu'il a fallu surveiller davantage qu'à l'ordinaire du fait de la sécheresse.



Le **samedi 1er juillet**, le Tennis club organisait sous un beau soleil son traditionnel repas de clôture.

Les participants avaient au préalable assisté à la finale entre **Mathis DROULEZ** (vainqueur) et **Samuel MAZILLE**, qui ont offert un beau match.

Bravo à eux !



Jeux Intervillages : l'essentiel n'a pas manqué !

La deuxième édition des Jeux Intervillages a eu lieu le **samedi 8 juillet**, à Cinqueux, vainqueur de l'année dernière. Les cinq villages d'Angicourt, Brenouille, Cinqueux, Monceaux et Rieux ont concouru sous un soleil généreux pour remporter le trophée.

Ouverte à tous, l'équipe de Rieux finit avant dernière, mais nous retiendrons l'excellente ambiance, le plaisir que chacun a pris, la qualité de l'organisation (et il faut bien remercier les bénévoles cinquatiens ainsi que leur maire, **Philippe Barbillon**), et ces mots de Pierre de Coubertin datant des Jeux Olympiques de 1912 : **« Le plus important [...] n'est pas de gagner mais de participer, car l'important dans la vie ce n'est point le triomphe mais le combat ; l'essentiel, ce n'est pas d'avoir vaincu mais de s'être bien battu ».**

Nous vous attendons donc nombreux, l'an prochain, pour représenter Rieux !





MAIRIE de RIEUX

15 rue Jean Carette - BP 40027 - 60871 Rieux Cedex

Tél. : 03 44 70 72 72 - fax : 03 44 70 72 73

Ouverture au public :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 14h30 à 17h30

Mercredi de 10h00 à 11h30

1er samedi du mois de 9h30 à 11h30

email : mairie.de.rioux@wanadoo.fr

web : <http://mairie-rioux.fr>

Contacts Facebook

Liste majoritaire : Rieux Agir Ensemble

Seconde liste : La Rieuxsphère par V&D

La Gazette Riolienne - Informations de publication

Fondatrice : Denise SCHROBILTGEN, Maire Honoraire et Maire-Adjoint

Responsable de publication : Marc MOUILLESEAUX, Maire

Rédaction, conception graphique et réalisation : le Maire, les Adjoints, le service administratif de la mairie de Rieux

Photos - Illustrations : Le Maire, les Adjoints, la mairie de Rieux.

Tirage à 770 exemplaires